

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mai 2018



Au fil de l'actu	p.2
Vie municipale	p.4
Vie locale	p.18
Les rendez-vous du mois	p.23
Vie quotidienne	p.23



PONT SAINT MARTIN





Des animations culturelles hautes en couleurs !

En mars et en avril, plusieurs animations culturelles ont été organisées, pour le plaisir des participants. Atelier de danse, pièce de théâtre, il y en avait pour tous les goûts.

Ce sont 75 spectateurs qui ont assisté à la pièce présentée par la troupe des Quatre Quarts le 24 mars. Une dizaine de danseurs a participé à l'atelier de danse antillaise le 17 mars.

Organisé dans le cadre d'Errances en Pays de Retz, qui était cette année sur le thème des Caraïbes, l'atelier de danse a été mené par l'association nantaise des Amis du Bélé. Au programme : découverte des pas de danse au rythme de la musique traditionnelle jouée par les musiciens de l'association.

« *Je tenais à souligner la diversité de la programmation qui est proposée. Chacun, quel que soit ses goûts ou ses centres d'intérêt, peut trouver un spectacle ou un atelier qui lui corresponde, pour passer un agréable moment* » commente Marie-Anne David, adjointe déléguée à la vie culturelle et aux événementiels.

Magazine municipal d'informations
de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Yannick Fétiveau

Relecture : commission

communication et vie participative

Création graphique et mise en page :

Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :

L'Imprimerie du Bocage : 02 51 46 59 10

Dans une démarche environnementale,
ce bulletin a été imprimé sur papier
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être
publiées dans ce magazine d'information
doivent impérativement être déposées en
mairie ou envoyées par e-mail avant
le 2 du mois précédent. Contact :
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Semaine de l'environnement

Chaque année, nous proposons des animations autour de l'environnement. La sensibilisation des jeunes au travers de plusieurs actions sur le temps scolaire et périscolaire, a été privilégiée cette fois.

Le CPIE est intervenu au sein des écoles pour sensibiliser les enfants à leur environnement. Plusieurs thèmes ont été abordés comme le compost, les insectes pollinisateurs, la botanique avec une approche des plantes sauvages comestibles. Parallèlement des animations ont également été proposées au restaurant scolaire, avec des dégustations et un repas à thème.

Mercredi 11 avril, un temps fort a été proposé avec un spectacle pour les 3-8 ans. Saxophone,

flûte traversière et indienne, clarinette, mélodica, trompette et percussions, les deux artistes se sont relayés en réalisant diverses mélodies pour découvrir un jardin enchanteur. « *Une joyeuse invitation au rêve et à la découverte du jardin* » commente Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'environnement, au cadre de vie et aux loisirs.

Pendant ce temps, les plus grands étaient invités, accompagnés des Marchipontains, à participer à « *Nettoyons la Nature* ». Plusieurs circuits ont été



Un espace revisité

Après plusieurs rencontres avec les riverains de la rue de La Tête des Landes, l'association du Champsiôme et l'USP Pétanque, l'aire de jeux du quartier a été clôturée en partie. Les deux associations partagent désormais un espace dédié à leurs activités, comprenant le bungalow et les 2/3 de l'aire. Le terrain de basket et le terrain de jeu attenant restent ouverts aux habitants du Champsiôme, et permet notamment, aux plus jeunes, d'avoir un espace détente. « *C'est un bel espace de convivialité et de détente, très apprécié par les habitants du Champsiôme.* » commente Martine Chabirand, adjointe déléguée à l'éducation, aux activités périscolaires et extrascolaires, à la jeunesse et à la vie sportive.



Accueil des nouveaux Martipontains

Deux fois par an, dans le cadre de ses rencontres avec les Martipontains, l'équipe municipale souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants via un accueil privilégié, en comité restreint. C'est l'occasion de créer un véritable échange.

Le maire, Yannick Fétiveau, a présenté les atouts de la commune et les projets en cours : la salle des fêtes, la halte nautique et les grands chantiers en faveur du bien-vivre ensemble.

onnement



balisés sur lesquels quelques kilos de détritux ont été ramassés. L'occasion pour les adultes accompagnateurs de valoriser les chemins empruntés et l'importance du tri.



La salle Coubertin s'illumine

Début avril, les rampes d'éclairage de la salle de sports Coubertin ont été entièrement remplacées par des luminaires à LED. Ces aménagements, qui entrent dans le cadre de la transition énergétique et du développement de la croissance verte, permettent une substantielle économie d'énergie. Les rampes d'éclairage ont été repensées et modernisées. Ces travaux permettent également de remédier aux problèmes électriques que pouvaient rencontrer les usagers des salles, en proposant un matériel plus récent, économe en énergie et plus performant.

« Une très bonne nouvelle pour tous les utilisateurs de cette salle. On y voit comme en plein jour ! » commente Martine Chabirand, adjointe déléguée à l'éducation, aux activités périscolaires et extrascolaires, à la jeunesse et à la vie sportive.

Un budget 2018 exceptionnel !



Chers Martipontains,

Malgré le maintien de la contribution des collectivités au redressement des comptes publics, 2018 constituera, pour Pont Saint Martin, une année exceptionnelle en matière d'investissements.

Plus de sept millions d'euros sont programmés cette année pour lancer des opérations « phares » en faveur de nouveaux équipements comme la salle festive et l'embellissement de nos voies principales avec notamment la rue d'Herbauges et la rue de Nantes. En complément, 2 millions d'€ sont déjà réservés aux futurs équipements structurants : écoles, salles de sport, etc... L'avenir se prépare au présent.

Cette dynamique communale, liée notamment à notre bonne gestion, s'accompagne d'une montée en puissance de la communauté de communes de Grand-Lieu, au sein de laquelle nous travaillons pour notre futur. Depuis le début du mandat, le nombre d'emplois a connu une progression de 4,5 % sur les Parcs de Viais et de la Nivardière. Il nous faut poursuivre sur cette voie de l'économie. La commercialisation du parc de Viais touchant à sa fin, il nous faut activer maintenant l'opération dite « Viais sud » et réfléchir à d'autres alternatives dans le cadre notamment de la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays de Retz qui induira notre futur PLU en matière d'aménagement du territoire.

Toute l'équipe est au travail. Elle connaît bien ses dossiers et notre vision de l'avenir nous engage tant sur l'économie, le tourisme, l'agriculture que sur les mobilités ou le logement. Un travail de longue haleine qui nous permettra de construire notre ville avec sérénité et maîtrise.

Dorénavant, nous reviendrons vers vous tous les deux mois avec notre nouveau magazine, plus moderne et plus ergonomique. Profitez également du numérique pour aller sur notre site et nos réseaux sociaux. Vous retrouverez aussi l'actualité municipale et associative tous les mois dans vos commerces sur des présentoirs qui pourront également annoncer les événements locaux. Une raison de plus pour leur rendre visite !

Yannick Fétiveau
Maire de Pont Saint Martin

Un partenariat réussi entre la Farandole et la Roselière

Le 23 mars dernier, quatre enfants de la crèche la Farandole ont rejoint quelques résidents de la maison de retraite pour leur sixième et dernière activité de l'année dans le cadre de ce partenariat entre les deux établissements.

Le carnaval était à l'honneur lors de ce joli moment intergénérationnel entre les enfants de 3 ans et une dizaine de résidents de l'unité des Roseaux de la Roselière. Déguisements, musique et danses joyeuses étaient au rendez-vous pour partager de précieux moments de plaisir, qui ont profité aux uns comme aux autres. Petits et grands se sont ainsi retrouvés une fois par mois depuis octobre autour d'animations à thèmes variés : préparation des décorations de Noël, partage de la galette des rois, activité manuelle autour de l'hiver...

« Permettre aux enfants et à nos aînés de faire le plein de découvertes et de s'ouvrir sur l'extérieur constitue l'objectif de ce partenariat. Un vrai bonheur ! » commente Karine Meng, adjointe déléguée à la petite enfance et à la solidarité.



UNC : cérémonies du 8 mai

Le 8 mai prochain, vous êtes invités à venir partager les cérémonies du souvenir avec la Municipalité et l'association de l'Union Nationale des Combattants (UNC).

Il s'agit d'un devoir de mémoire pour tous ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre aujourd'hui à l'abri des multiples risques internationaux, pouvant mettre en danger la paix et notre liberté.

Le défilé partira place Bretagne, près de l'église, à 11h. Il sera emmené par l'Élan Fanfare, suivi des drapeaux, des officiels et de diverses délégations de corps constitués. Après le dépôt de gerbe et les allocutions au cimetière, direction l'Hôtel de Ville avec un arrêt à la stèle des Aviateurs de la RAF tombés sur le sol de notre commune. Puis après le mot du maire et du président de l'UNC, l'aubade de la Fanfare Harmonie et le verre de l'amitié offert par la mairie clôtureront cette matinée du souvenir.

Carnaval des tout-petits

Du 19 au 23 mars, les enfants fréquentant les services petite enfance de la ville ont pu profiter d'une semaine placée sous le signe du carnaval. Tout au long de la semaine, les enfants vêtus de leurs plus beaux déguisements ont participé à des animations placées sous un thème unique : la fête ! Musique, danses et créations hautes en couleurs ont ravi petits et plus grands.



Recette peinture gonflante

- 3 cuillères à soupe de farine,
- 3 cuillères à soupe de sel fin,
- 8 à 10 cuillères à soupe d'eau,
- de la peinture,
- 1 cuillère à café de levure,
- un four micro-ondes.

Mélangez les ingrédients pour obtenir une pâte lisse et homogène ressemblant un peu à du yaourt. Ensuite déposez la feuille de peinture environ 30 secondes au micro-onde à 700W.



En mai à la médiathèque

ATELIERS D'ÉCRITURE

Chaque année, la Municipalité propose à une école de participer à des ateliers d'écriture ou ateliers créatifs autour de l'écriture et/ou des arts plastiques.

Les objectifs de ces ateliers sont multiples : ils permettent d'encourager les pratiques de lecture et d'écriture chez les enfants, de développer leur imaginaire, tout en créant une culture littéraire, un intérêt pour le livre, les genres littéraires. **« Cela permet également d'encourager la fréquentation de la médiathèque, de rencontrer un artiste et de découvrir et s'impliquer dans les différentes étapes de la création artistique. »** commente Marie-Anne David, adjointe déléguée à la vie culturelle et aux événementiels.

Pour permettre aux enfants et aux enseignants de découvrir des approches artistiques différentes, l'intervenant change tous les ans. Cette année, un projet de création de BD s'est déroulé dans la continuité de Bibliothèques en Fête qui mettait la BD à l'honneur pendant le mois d'octobre. Les classes concernées par ce projet culturel étaient deux classes de l'école Les Halbrans : les CM1 de Marie-Paule Cassard et les CE2 de Ludovic Clément.

L'intervenant, Émile Chiffolleau :

Émile Chiffolleau est employé par la Maison Fumetti, association nantaise dédiée à la bande dessinée et aux arts graphiques. Il y occupe différentes fonctions : administration, coordination, animation d'ateliers... Il est également scénariste de BD et éditeur chez Vide Cocagne. Anecdote : originaire de Pont Saint Martin, Émile Chiffolleau était lui-même élève à l'école des Halbrans il y a quelques années !

En quoi consistaient ces ateliers ?

Cinq séances par classe ont été organisées les mardis matins de janvier et début février. Après une petite présentation des métiers et des étapes de création de la bande dessinée, chaque enfant était invité à créer son histoire en 2 pages (scenario et dessin). Le sujet était complètement libre, chacun a pu raconter ce qu'il avait envie.

Après les ateliers, l'animateur a emporté tous les originaux pour les numériser, les retoucher au besoin et les relier pour aboutir à un fanzine collectif (petite publication souple) qui recueillera les histoires de chacun. Chaque élève recevra un exemplaire du fanzine, qui sera par ailleurs consultable à la médiathèque.

EXPOSITION ATELIER D'ÉCRITURE FANZINE

Salle d'Animations, **du 16 mai au 30 juin** - aux heures d'ouverture de la médiathèque

Venez nombreux assister à la remise des fanzines et rencontrer nos jeunes artistes lors du vernissage le **mercredi 16 mai** à 18h30.

SAMEDI DE LIRE

samedi 2 juin à 15h

L'équipe de la médiathèque vous invite à partager un moment convivial autour de la lecture. Vous pouvez venir parler d'un livre que vous avez aimé, ou tout simplement glaner des idées en écoutant les conseils des autres participants. N'hésitez pas !

Public adulte, sans inscription préalable, salle d'Animations.



Vue du Pont de mai : c'est le dernier !

Nous y sommes : le Vue du Pont que vous tenez actuellement dans vos mains est le dernier sous ce format. Afin d'optimiser les coûts et les supports, et de distinguer les actualités associatives des actualités municipales, les élus ont décidé d'opter, en concertation avec le monde associatif, pour la création de deux nouveaux supports distincts.

Jusqu'alors, vous receviez chaque mois dans votre boîte aux lettres votre traditionnel Vue du Pont. Nommé ainsi depuis de très nombreuses années, le design actuel avait été choisi en juin 2013 et n'avait depuis pas été modifié. Réparti en plusieurs rubriques, ce magazine comportait de l'actualité municipale, généralement un dossier, et des articles sur la vie des associations.

À partir du mois de juin, grand changement ! Les associations bénéficieront d'un nouveau support de 6 pages pour leurs actualités mensuelles, associé à quelques articles d'actualités de la commune. Celui-ci paraîtra tous les mois et sera à votre disposition dans les commerces, mais également chez les professionnels de santé ou services de notre commune.

En parallèle, notre magazine, renommé « Pont Saint Martin » pour se réapproprier

l'identité de la ville, sera distribué dans vos boîtes aux lettres tous les deux mois. Aucun magazine municipal ne sera donc distribué en juin, vous pourrez découvrir le nouveau format et la nouvelle mise en page à partir de juillet, pour les informations municipales de juillet et août.

« Nous sommes ravis de proposer ces deux nouveaux supports aux Martipontains. Plus contemporains, ils ont été pensés pour s'adapter à tous en proposant différents niveaux de lecture selon le temps dont chacun dispose pour s'informer de l'actualité. Nous invitons également chacun à se rendre sur nos comptes Facebook et Instagram, ainsi que sur notre site pour trouver toutes les dernières informations sur la vie communale. » commente Nicolas Bertet, adjoint délégué à la communication, la vie citoyenne et participative.

Retrouvez la liste des commerces où le support associatif sera disponible sur notre site : www.mairie-pontsaintmartin.fr à partir du 15 mai.



Les travaux de la rue d'Herbauges au cœur d'un moment d'échange entre riverains et élus

Samedi 14 avril, les riverains de la rue d'Herbauges avaient été invités à venir échanger avec l'équipe municipale in situ.

Différentes réunions de concertations au sujet de la restauration de la rue d'Herbauges ont permis aux riverains de participer aux choix d'aménagements les concernant en premier lieu. « *L'implication des riverains dans le projet final est à souligner tant il marque la volonté de chacun à œuvrer au service de la qualité de son environnement*



proche. » souligne Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'environnement, au cadre de vie et aux loisirs.

Première rue faisant l'objet d'une requalification résolument qualitative et donnant le tempo pour les travaux à venir rue de Nantes, riverains et élus ont pu partager leur ressenti sur la qualité des matériaux notamment : pavés posés sur les trottoirs et non sur la chaussée pour lutter contre le bruit et définissant le cœur de bourg, plateaux ralentisseurs pour limiter la vitesse, positionnement des barrières, volonté de stationner en dehors de la rue afin de favoriser et protéger les piétons...

Les riverains se sont également proposés pour embellir leur cadre de vie de tous en réservant quelques espaces de plantations. À noter : roses trémières et autres vivaces seront mises en place et gérées par leurs soins. Une source d'inspiration pour tous !

L'Habitat Jeunes

L'association Habitat des Jeunes en Pays de Grand Lieu Machecoul et Logne développe et gère des résidences offrant des logements temporaires et des surfaces collectives pour les jeunes actifs de 16 à 30 ans.

L'association Habitat des Jeunes en Pays de Grand Lieu Machecoul et Logne développe et gère des résidences offrant des logements temporaires et des surfaces collectives pour les jeunes actifs de 16 à 30 ans.

L'association gère actuellement 72 lits répartis sur 5 sites : Saint Philbert de Grand Lieu, Le Bignon, La Chevrolière, Machecoul et Legé. Une nouvelle résidence ouvrira ses portes dans le quartier de La Laiterie à La Chevrolière en septembre 2020, 18 logements seront proposés.



Afin d'assurer l'hébergement d'un plus grand nombre de jeunes actifs, l'Habitat Jeunes met en relation propriétaires-hébergeurs et jeunes actifs. En effet, pour les jeunes de moins de 16 ans, ou en situation d'alternance, en période d'essai, de mission d'intérim et/ou en l'absence de moyen de locomotion, l'hébergement chez l'habitant apparaît comme la solution la plus adaptée.

Avec le soutien du Conseil Régional des Pays de la Loire et de la Fondation de France, l'association réunit maintenant une vingtaine de propriétaires adhérents répartis sur l'ensemble du territoire.

L'hébergeur comme l'hébergé adhèrent à l'association et à ses valeurs de tolérance, respect, convivialité et solidarité. Moyennant un loyer modéré, une chambre meublée est mise à disposition dans l'habitation principale du propriétaire. En 2017, ce service a permis d'héberger 27 jeunes venus de toute la France. Bien plus qu'un logement,

ce type d'hébergement est générateur de lien social, de rencontres, d'enrichissement personnel, comme en témoignent les principaux intéressés : « *Ma fille s'est sentie comme chez elle, les propriétaires ont pris soin d'elle, il y a eu beaucoup d'échanges entre eux... un moment inoubliable* », dit la mère de Marion, 18 ans, en bac Pro.

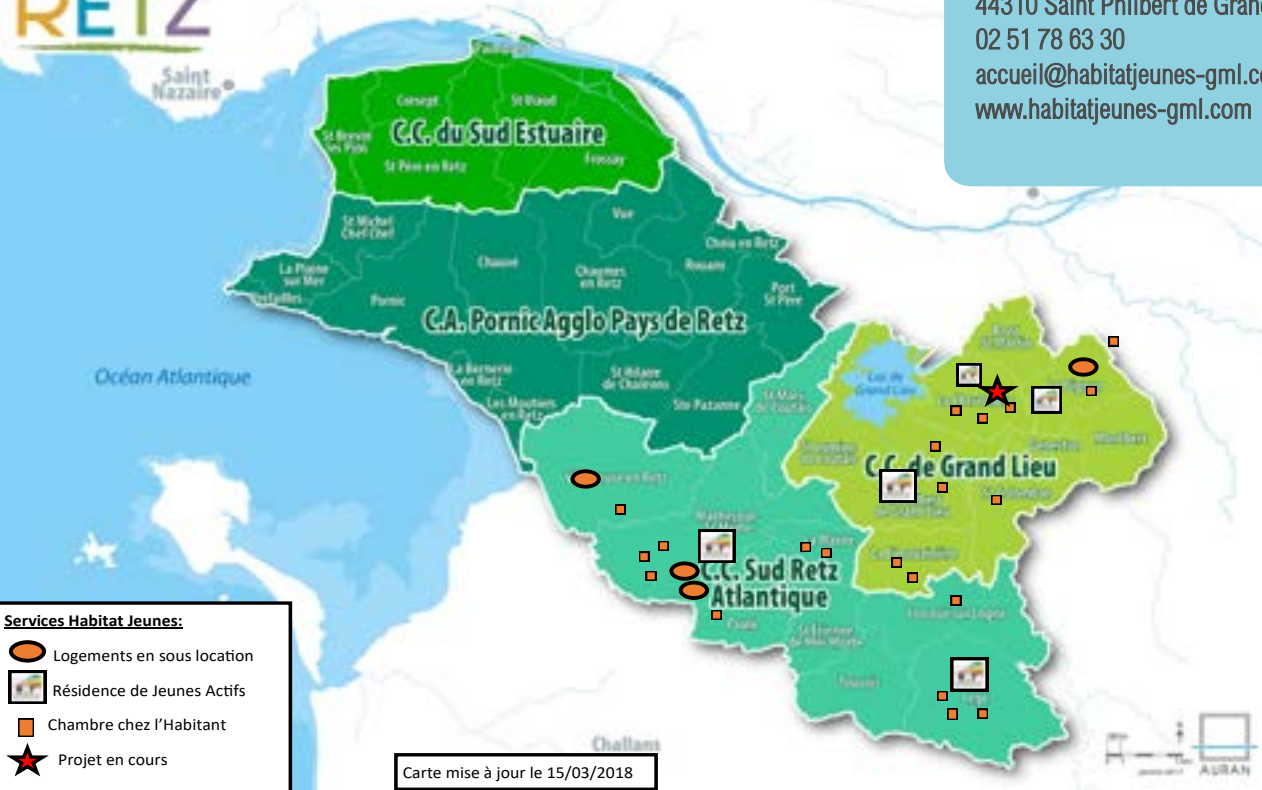
Pour les hébergeurs c'est souvent le moyen de rompre la solitude, de s'ouvrir à d'autres cultures, de se sentir utiles. Ils trouvent ces expériences variées et enrichissantes.

Vous avez entre 16 et 30 ans et vous êtes à la recherche d'un logement / vous êtes propriétaire d'une chambre ?

Prenez contact avec nous, ou venez nous rencontrer le **mercredi 6 juin** à 19h à l'occasion d'une soirée à la Résidence de Saint Philbert autour du thème « Hébergés, et vous ? » dans le cadre de la Semaine Habitat Jeunes.

PAYS de RETZ

4 intercommunalités . 38 communes



Association pour l'Habitat des Jeunes
141 rue de l'Île Verte
44310 Saint Philbert de Grandlieu
02 51 78 63 30
accueil@habitatjeunes-gml.com
www.habitatjeunes-gml.com



7 millions d'euros :

un budget 2018 exceptionnel pour Pont Saint Martin



Maquette de la future salle festive

Malgré le maintien de la contribution des collectivités au redressement des comptes publics, 2018 constituera, pour Pont Saint Martin, une année exceptionnelle en matière d'investissements. Plus de sept millions d'euros d'investissements sont programmés cette année pour lancer des opérations majeures en faveur de nouveaux équipements structurants comme la salle festive, ou la végétalisation et l'embellissement de nos voies principales avec notamment la rue d'Herbauges et la rue de Nantes.

Un budget d'investissement exceptionnel, sans hausse de la fiscalité communale et sans recours à l'emprunt !

Pour la 5^{ème} année consécutive, les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation resteront inchangés afin de préserver le pouvoir d'achat des familles. La maîtrise des charges de fonctionnement est à nouveau privilégiée, cette année encore.

Déjà consolidée par des recettes exceptionnelles comme la vente de terrains au 35 rue de Nantes, notre gestion rigoureuse depuis le début du mandat nous permet de créer des excédents chaque année qui viennent abonder notre budget en faveur de nos investissements.

En complément de ces 7 millions d'euros, 2 millions sont inscrits cette année en réserve afin de pouvoir financer des équipements structurants futurs nécessaires à l'accueil des effectifs scolaires et sportifs en forte croissance.

Nos investissements 2018 seront financés sans recours à l'emprunt afin de poursuivre notre désendettement avec un encours de la dette par habitant de 601 € et un ratio de désendettement de 2,5 années.

L'évolution démographique constituera également un vecteur de croissance budgétaire comme le sera aussi l'arrivée de nouvelles entreprises sur notre commune.



Une ambition forte : le maintien des services à la population et le soutien aux associations

Cette année encore, nous maintiendrons la qualité de notre service public en faveur de la cohésion sociale, de l'enfance et de la jeunesse. L'accompagnement de tous nos élèves scolarisés dans nos trois écoles reste une priorité.

Le soutien aux associations sera particulièrement important cette année encore avec un accompagnement de toutes les associations à hauteur de plus de 49 000 €, dont 15 000 € en faveur de l'association Musique et Danse pour l'éveil musical et l'apprentissage d'un instrument.

Un vrai engagement au service de l'accès des jeunes à la culture et aux pratiques sportives.

Les priorités 2018 : des investissements attendus au service des mobilités et des déplacements, de l'environnement, de la modernisation de notre commune via des équipements structurants ouverts au plus grand nombre.

Le lancement du chantier de la salle festive et événementiels constitue le 1^{er} investissement « phare » de 2018. Cet équipement structurant et durable au service des associations, des familles et des entreprises marquera notre mandat, tant il est attendu par les

Martipontains désireux de se réunir dans un équipement moderne et accueillant. 2,4 millions d'euros sont inscrits au budget afin de lancer la 1^{ère} phase de travaux.

Concernant les mobilités et les déplacements, le programme 2018 au service des habitants sera également exceptionnel à hauteur de 2,5 millions d'€. Du jamais vu !

Après l'embellissement rue d'Herbauges et de Nantes, les travaux de restauration et d'enfouissement de réseaux marqueront un nouvel engagement des élus vers l'apaisement à terme de la circulation rue du Pays de Retz. Une maîtrise d'œuvre sera lancée dès début mai pour accompagner les élus dans leur réflexion visant la vitalité et la modernité du centre bourg commerçant.

Les villages seront également concernés par cette cure de jeunesse, notamment celui de la Vincée et de la Bourie. D'autres secteurs de la commune seront aussi traités partiellement avant d'envisager des travaux plus conséquents.

La 3^{ème} ambition en 2018 concerne la préservation et la revalorisation de nos espaces naturels avec l'engagement de notre commune dans ce grand projet de mise en tourisme du Lac de Grand-Lieu. Découvrir pour mieux préserver, voilà l'enjeu partagé par les 10 communes riveraines du Lac.

Dans ce cadre, la commune cherche à acquérir un site remarquable en cœur du bourg pour accueillir la halte nautique et développer un projet touristique vecteur d'une dynamique économique locale.

750 000 € seront consacrés à ce programme d'acquisitions foncières et immobilières et à l'installation de la halte nautique (Canoës, pontons etc...). Un programme accompagné par l'État, la Région et le Département.

Des investissements attendus qui montent en puissance

Après un début de mandat prudent au regard des incertitudes qui pesaient alors dans le cadre de la contribution du bloc communal au déficit public national, notre feuille de route pour cette seconde partie de mandat est résolument ambitieuse. Grâce à un plan pluriannuel argumenté, nous nous engageons dans la réalisation d'équipements et de travaux structurants et durables au service du plus grand nombre et sans obérer l'avenir. Notre situation financière est saine. Elle nous permet aujourd'hui d'investir tout en diminuant notre endettement, afin de préserver une capacité d'emprunt et d'autofinancement annuelle à hauteur 1,2 millions d'€ pour de futurs équipements.

“ L'important n'est pas ce que l'avenir nous réserve, mais ce que nous faisons du présent ” Grégoire Lacroix

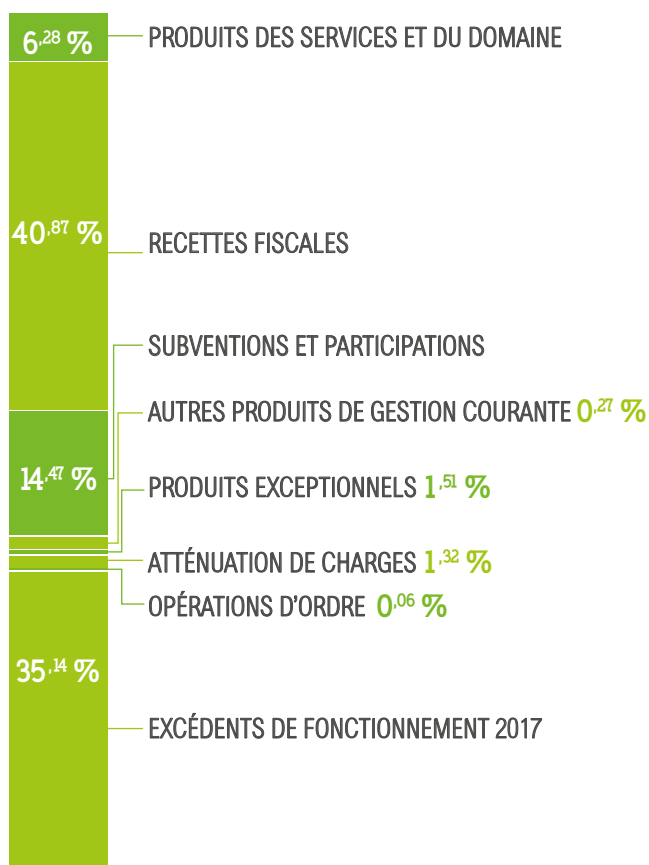
Yannick Fétiveau, Maire.

Fonctionnement 2018

Conformément aux engagements qui ont été pris, le budget d'un montant total de 9 809 300 €, s'établit à l'équilibre sans augmentation des taxes locales.

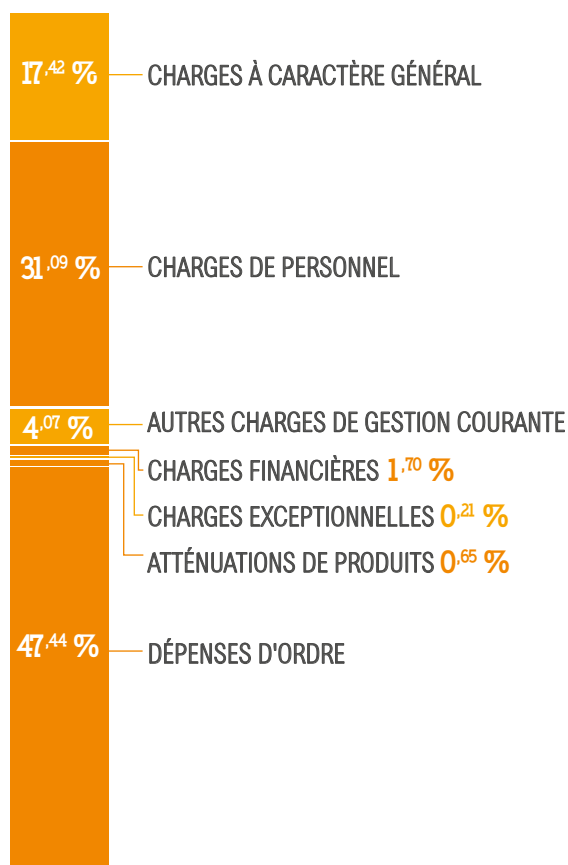
Répartition des recettes

soit 9 809 300 €

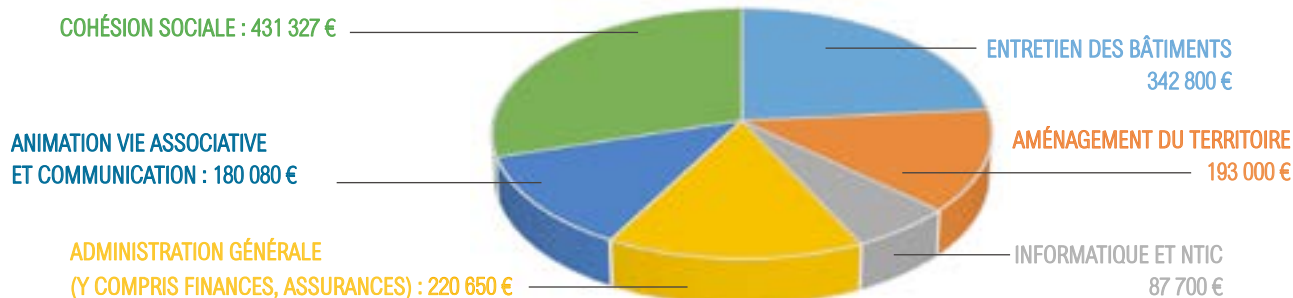


Répartition des dépenses

soit 9 809 300 €



Répartition des charges à caractère général TOTAL 1 455 557 €



Installation du Réseau HiperLan

(Pont Radio).

51 158 €

PLU :
procédures du plan local d'urbanisme.

55 830 €

2 475 160 €

Salle festive polyvalente :
maîtrise d'œuvre, contrôle technique.

2 110 436 €

Réserve pour des **équipements structurants futurs.**

255 561 €

Aménagement du cimetière paysager, construction de caveaux.

Acquisition de matériel pour le Centre Technique Municipal

8 000 €

Culture : projet autour du jeu, acquisition de mobilier pour la médiathèque et les salles associatives, panneau d'affichage numérique.

69 695 €

MAIRIE

Bâtiments communaux :

travaux divers de remplacement de mobilier et d'éclairage dans les salles de sport, aménagement d'un local d'archives, installation de bornes rétractables.

269 266 €

Étude pour habitat spécifique.

10 000 €

Dans le cadre de la **politique communale de transition énergétique** enfouissement de réseaux rue du Pays de Retz, rue de la Haugardière et rue de la Bourie, réhabilitation de l'éclairage public et éclairage des arrêts de bus, étude hydraulique sur l'Ognon, travaux Step au Champsiôme.

925 870 €

Informatique : étude pour la vidéoprotection, matériel divers, logiciels nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.

67 533 €

Enfance jeunesse

Étude pour l'agrandissement du bâtiment Petite Enfance - Solidarité, table de ping-pong, mobilier, climatisation du multi-accueil, contrôle d'accès et remplacement des volets roulants à la Maison de l'Enfance, matériel pédagogique.

41 330 €

Réserves foncières : acquisition de parcelles, notamment dans le cadre de la construction de la salle festive, de la préservation du Marais de l'Île, ou encore de la halte nautique.

604 024 €

120 000 €

Sports : terrains de pétanque, reprise du terrain stabilisé, construction d'une aire de jeux, sécurisation du stade de foot, reprise du sol en salle Gatién.

Aménagements et travaux de voirie : aménagements sécuritaires divers, refonte de la signalétique urbaine.

616 290 €

Scolaire : matériel pédagogique, aménagements extérieurs, étude pour l'extension du groupe scolaire, volets roulants, ravalement du restaurant scolaire.

62 420 €

Requalification du centre bourg

Aménagements sécuritaires en centre bourg (rue de Nantes et rue d'Herbauges), maîtrise d'œuvre rue du Pays de Retz, parking du Marché, place Bretagne et place Saint Martin

1 391 783 €

Mise en accessibilité

des Équipements Recevant du Public dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap).

29 649 €

Environnement

aménagement de rues diverses et des rond-points, mise en place d'un composteur, restauration du Marais de l'Île, diagnostic arboré et agricole, étude d'une nouvelle passerelle sur l'Ognon.

285 167 €

Mise en place d'une halte de canoë kayak

sur l'Ognon : achat des canoës et du matériel, aménagement de la descente des canoës, aménagement d'un ponton.

82 046 €

Véhicules communaux

29 058 €

Signature de la convention de partenariat 2018 Garage Peugeot – Pont Saint Martin automobile

La communauté de communes de Grand Lieu et l'association Initiative Loire-Atlantique Sud ont mis en place une convention afin de soutenir et d'accompagner les créateurs ou repreneurs d'entreprises, . Mardi 10 avril, les acteurs ayant participé à ce projet se sont réunis au garage Peugeot de Pont Saint Martin, pour signer cette convention.

L'association Initiative Loire-Atlantique Sud, créée dans les années 2000, fait partie d'un réseau regroupant 200 plateformes dans toute la France. En 2017, 64 dossiers ont été traités, dans une zone allant de Pornic à Clisson, et 9 entreprises ont bénéficié d'un soutien sur la CCGL. L'association a une véritable volonté d'aider les entreprises et commerces sur le territoire, afin de développer l'économie locale. Cet accompagnement se matérialise par l'attribution de prêts d'honneur, après analyse par un comité : 60 000 € pour les cessions, et 5000 à 10 000 € pour les créations.

Au-delà de cet apport, un parrain, désigné par l'association, accompagne le créateur. Ceci permet d'assister, aider, conseiller et surtout écouter ce dernier. « L'objectif est de le soutenir et partager ses réflexions et ses doutes. D'autre part, cet accompagnement est un gage de pérennité qui rassure les organismes financiers accompagnant

le créateur. » commente Johan Boblin, président de la CCGL.

« 3 choses ont été bénéfiques grâce à ce soutien : la première étape a été de rencontrer le comité d'agrément, cela m'a permis d'échanger avec tout un panel de professionnels d'activités diverses : commerciaux, banquiers, comptables... Ensuite, le financement apporté par l'association donne un véritable effet de levier vis-à-vis des banques, pour qu'elles puissent accorder leur prêt. Enfin, le parrainage est bénéfique pour apporter un véritable échange, pour rechercher des solutions aux difficultés rencontrées. »

commente Cédric Coulombel, gérant du garage Peugeot.

À Pont Saint Martin, les élus, attentifs au développement économique local, soutiennent les repreneurs ou créateurs d'entreprises ou de commerces. Récemment, la commune a accueilli un nouveau salon

de coiffure, un nouveau cabinet médical et bientôt une future étude notariale, signe du développement et de l'attrait des habitants et des entrepreneurs pour ce territoire.

« Nous soulignons la qualité de l'accueil et des services de ces nouveaux commerces et nouvelles entreprises auprès de la population. Nous sommes ravis de ce dynamisme économique sur la commune ! » conclut Yannick Fétiveau, maire.

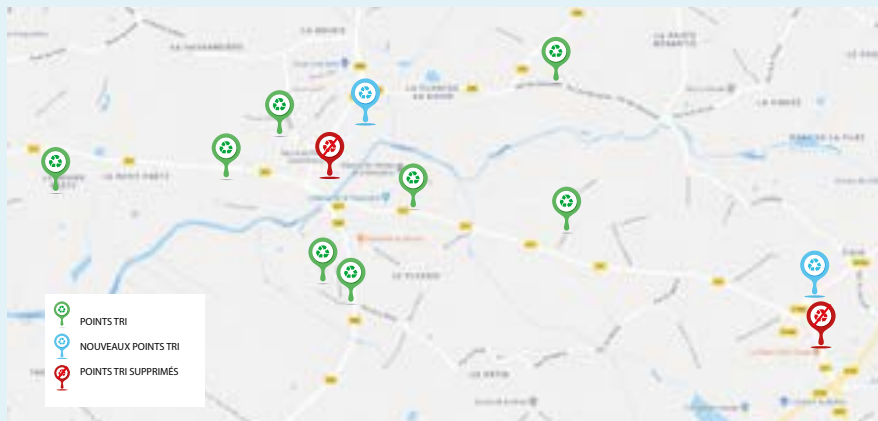


Les points tri s'adaptent !

Le point tri de Viais, situé jusqu'à présent face à la boulangerie rue de la Roche, va être déplacé en raison de la réalisation de l'échangeur de Viais.

Il sera positionné au niveau du rond-point de Viais, réunissant à la fois le critère de sécurité pour les usagers mais aussi recentrant ce service vers les habitations. Le point tri rue des Combes quant à lui va être délocalisé vers la rue du Stade, ce point de collecte étant devenu trop difficile pour le véhicule de collecte.

Les autres sites des points tri restent inchangés. Trier, c'est bien, et garder les sites propres, c'est mieux !



Enfance-Jeunesse : les temps forts de l'été

LES SÉJOURS

Vacances à Pouancé

3 au 12 juillet

12 - 15 ans - (de 2003 à 2006)

Séjour sportif.

Au programme : VTT, paddle, biathlon, aquaparc, volley 'O et ventragliss.
Attestation d'aptitude à la Pratique d'Activités Nautiques obligatoire.

Vacances sportives - Bains Sur Oust

9 au 13 juillet

8 - 11 ans - (de 2007 à 2010)

Séjour d'activités de pleine nature.

Au programme : tir à l'arc, via cordata et tyrolienne.

Vacances nature - Guenrouët

10 au 13 juillet

6 - 11 ans - (de 2007 à 2012)

Séjour fratrie

Des vacances partagées entre frères et sœurs ! Au programme : activités nature, construction de cabanes, de jouets buissonniers, de ponts de singe ou de radeaux. Séjour réservé aux fratries.

Vacances au bord du lac - Savenay

16 au 20 juillet

7 - 9 ans - (de 2009 à 2011)

Séjour découverte.

Au programme : accrobranche, laser tag, piscine.



Vacances au bord de l'eau - Pouancé

16 au 20 juillet

10 - 12 ans - (de 2006 à 2008)

Séjour activités nautiques.

Au programme : canoë - kayak, aquaparc, baignade.

Attestation d'aptitude à la Pratique d'Activités Nautiques obligatoire

Vacances à la ferme - Andard

23 au 27 juillet

7 - 10 ans - (de 2008 à 2011)

Séjour à la ferme.

Au programme : traite des vaches, nourrir les animaux, etc.

Vacances circassiennes - Notre Dame des Mauges

20 au 24 août

8 - 11 ans - (de 2008 à 2010)

Séjour arts du cirque.

Au programme : Magie, sculpture sur ballons, jonglage, etc.

LES STAGES JEUNESSE

Sportif itinérant

Mardi 24 au vendredi 27 juillet,

pour les 12-15 ans (2003 à 2006)

Stage organisé en partenariat avec l'animation sportive départementale et les structures Jeunesse du territoire. Ce stage itinérant multisports permettra de pratiquer différents sports : l'escalade, le kayak, l'escrime, et de faire un parcours d'orientation à vélo.

À la découverte de Nantes

Lundi 27 au jeudi 30 août,

pour les 14 - 16 ans (2002 à 2004)

Une semaine pour découvrir Nantes et ses activités de loisirs : piscine, bowling, course d'orientation, Voyage à Nantes.



LES SORTIES

Océanile - Noirmoutier (85)

Mercredi 18 juillet,

pour les 9-13 ans (de 2005 à 2009)

O'Gliss - Moutiers Les Mauxfaits (85)

Mercredi 25 juillet,

pour les 14 ans et + (de 2001 à 2004)

Kingoland - Plumelin (56)

Mardi 28 août,

pour les 9-17 ans (de 2001 à 2009)

Modalités : les inscriptions aux temps forts se feront à partir du Portail Familles. L'ouverture se fera le samedi 26 mai à 10h. Une permanence téléphonique sera proposée de 10h à 12h au 02 40 26 26 66.

Une réunion de présentation des séjours et d'information sur le Portail Familles aura lieu le **mardi 15 mai** à 19h à la salle des fêtes.

Renseignements en mairie au bureau Formalités-Familles, par téléphone au 02 40 26 80 23 ou par mail à formalitesfamilles@mairie-pontsaintmartin.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 22 février

Le compte-rendu complet
est consultable en ligne sur

www.mairie-pontsaintmartin.fr



DEMANDE DE CRÉDITS ANTICIPÉS D'INVESTISSEMENT AU BUDGET PRINCIPAL 2018

Par délibération du 21 décembre 2017, les membres du conseil municipal ont autorisé, conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales l'engagement, le mandatement des dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif 2018 à hauteur de 1 189 198,32 €, selon une liste précisée dans la délibération. Le Conseil Municipal a ajouté la somme de 20 400 € correspondant à l'aménagement du local archives au Centre Technique Municipal. En intégrant cette modification, l'autorisation donnée est portée à 1 209 598,32 €.

DEMANDE DE DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

La subvention la plus élevée possible a été sollicitée au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour le projet de construction de la salle festive et culturelle, au coût global de 3 795 200 € HT. Cette opération est subventionnable entre 25 % à 35 % dans la limite d'un plafond de 1 000 000 €.

SUBVENTIONS POUR LA REQUALIFICATION DE LA RUE D'HERBAUGES

Une participation financière au titre des produits des amendes de

police de 2017 a été sollicitée auprès du Conseil Départemental. L'estimation prévisionnelle de l'opération s'élève à 275 000 € HT soit 330 000 € TTC.

Les objectifs poursuivis sont les suivants : requalification complète de la rue d'Herbauges (revêtement neuf), réalisation des aménagements sécuritaires nécessaires afin de limiter la vitesse et redonner la priorité aux piétons et aux deux roues, remettre en place des végétaux en cœur de bourg. Courant l'été 2017, de gros travaux avaient été entrepris sur cet axe afin d'enfouir les réseaux aériens, de renouveler les branchements de la conduite d'eau potable et de remettre à neuf tout l'éclairage public.

ACQUISITIONS FONCIÈRES DANS LE CADRE DU PROJET DU MARAIS DE L'ÎLE

Dans le cadre du projet du Marais de l'Île, il a été approuvé l'acquisition foncière de parcelles d'une superficie totale de 91 349 m² au prix de 49 766,20 €, des frais de SAFER à hauteur de 8 700 € HT et des frais de notaire à hauteur de 16 383 € HT en sus (estimation indicative).

Dans ce contexte, la maîtrise foncière du site est un facteur déterminant pour la réussite du projet. Le périmètre d'étude couvre 52 ha répartis en 129 parcelles. 17 parcelles appartiennent actuellement à la commune soit 5 ha. Lors des conseils municipaux du 19 octobre 2017 et 23 novembre 2017, la commune a validé le principe et les conditions d'acquisitions de 43 parcelles.

Changement des permanences ADIL / Citémétrie / CAUE

Pont Saint Martin accueillait jusqu'alors une permanence de l'ADIL (Agende Départementale d'Informations sur le Logement), le 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 11h à 12h. Celles-ci auront désormais lieu au siège de la Communauté de Communes de GrandLieu.

Le 1^{er} jeudi de chaque mois, une permanence de Citémétrie, de l'ADIL et du CAUE auront lieu sur rendez-vous au 02 51 78 47 87.

Le 3^{ème} jeudi de chaque mois, une permanence sans rendez-vous sera tenue par Citémétrie, bureau de conseil intervenant dans le champ de l'urbanisme.

Ces permanences auront lieu de 9h30 à 12h30 au siège de la CCGL. Exceptionnellement, la première permanence de Citémétrie aura lieu le jeudi 24 mai.

Communauté de Communes de GrandLieu
Parc d'activités de Tournebride,
1 rue de la Guillauderie CS30 0003 – 44118 La Chevrolière.

L'expression d'une ambition pour Pont Saint Martin

Située au cœur d'un territoire en mouvement, notre commune a la capacité de pouvoir proposer à ses habitants un Pont Saint Martin ambitieux aux portes de Nantes.

Au-delà des grands investissements, il est important de placer notre ville sur les rails de la modernité. C'est la raison pour laquelle, avec force et ambition, nous allons continuer à réaliser des logements diversifiés constituant un vrai parcours résidentiel au service d'une belle dynamique associative et scolaire. L'écriture d'un programme d'actions foncières au service d'un renouvellement urbain visant la réduction de la consommation des espaces agricoles est lancée : un vrai levier d'aménagement pour le futur.

En parallèle, notre commune doit continuer de travailler son «label vert » pour notre qualité de vie mais aussi pour prendre toute sa place dans le développement touristique autour du Lac de Grand-

lieu. Dans cette logique, il est important que «préservation» rime avec «valorisation». On respecte mieux ce que l'on connaît ! Il n'y a donc pas d'opposition. Des régions comme la Brière ont réussi à développer ce concept de découverte liant le loisirs à la connaissance des écosystèmes.

Concernant la mutation de notre agriculture, les ateliers organisés avec nos acteurs locaux et la chambre d'agriculture sont porteurs de projets pour l'avenir. La recherche de nouveaux espaces en faveur du développement économique reste également notre priorité.

Les élus du groupe Ensemble Réussir Pont Saint Martin

Priorités aux investissements améliorant la vie quotidienne

La commune de Pont-Saint-Martin connaît une situation financière tout à fait favorable liée principalement à des recettes exceptionnelles sur l'année 2017, à savoir la vente des terrains du centre-bourg à Ataraxia et la reprise des fonds du budget d'assainissement dont la compétence est désormais assumée par la communauté de communes de Grand-Lieu.

En dehors de ces rentrées ponctuelles, la capacité budgétaire offre des possibilités plus classiques mais importantes. C'est ainsi que l'autofinancement permet d'anticiper la réalisation de la salle festive de la Nivardière avec probablement peu d'emprunt. Pour rappel, nous demandons la réalisation d'un tel équipement depuis 2008 pour répondre aux besoins des familles, des associations et des particuliers.

Mais les réserves communales permettent aussi d'avancer sur d'autres dossiers sans attendre le prochain mandat tout en maintenant un endettement raisonnable. Lors du débat d'orientation budgétaire comme lors de l'examen du budget primitif, nous en avons cité quelques-uns :

- L'examen du groupe scolaire public qu'il faudrait étudier et engager,
- La reconquête des friches agricoles qui peut faire l'objet d'une première dotation pour une réalisation concrète,
- La sécurisation des déplacements notamment à vélo sur les voies les plus fréquentées vers les commerces ou les écoles, les équipements sportifs.

Notre commune doit compléter les équipements existants et répondre au vieillissement normal des infrastructures et aux attentes d'une population en nette augmentation.

On ne fera pas tout la même année bien sûr, mais en l'absence de programmation annoncée, nous nous sommes abstenus lors du vote du budget primitif. Les activités de loisirs ne manquent pas d'intérêt, mais nous pensons que la priorité doit être donnée aux investissements qui améliorent la vie quotidienne du plus grand nombre des Martipontains.

Les élus du groupe Pont-Saint-Martin Avance

École Saint Joseph : partage et solidarité



Pendant 3 semaines, les élèves de l'école Saint Joseph ont pu mieux comprendre ce qu'étaient le partage, la solidarité et la pauvreté. Ce temps fort à l'école fut un moment très apprécié par tout le monde. Ainsi, l'APEL a proposé trois actions :

- **Un témoignage** : rencontre avec le Père Gérard, prêtre malgache de la paroisse. Il est venu raconter sa vie à Madagascar et le quotidien des enfants de son village.
- **Une collecte** : les élèves ont pu apporter, pendant les récréations, des fournitures (crayons, cahiers, petits jeux, casquettes...). En échange, ils ont reçu un verre de jus de pommes, signe du partage. Tout cela sera emporté cet été par le Père Gérard directement à son village.
- **Un bol de riz** : vendredi 30 mars, il a été proposé à tous les élèves,

parents et enseignants un bol de riz à la place d'un repas à la cantine. Un temps partagé avec l'association « Cœur du Monde ». La participation de 3 € au bol de riz est entièrement reversée à l'association.

L'ÉCOLE PENSE ÉCO-GESTES

N'oubliez pas de stocker et de ramener tous vos papiers à l'école. Prochaine collecte : **samedi 26 mai**, rendez-vous à l'école entre 11h et 12h.

Retour sur l'exposition annuelle

L'association Passerelle des Arts a organisé les 24 et 25 mars derniers son exposition annuelle. Le travail des 45 adhérents, jeunes et adultes, a été présenté aux nombreux visiteurs.



Du nouveau à l'Éveil

Suite à l'assemblée générale du 11 février, les membres du bureau sortant qui se représentaient et 3 nouveaux administrateurs ont été élus : Philippe Geneaudeau, Christelle Cochard et Sonia Jaouen, présidente. Elle succède à Christian Pasquier, vice-président.

Le bureau de l'Éveil remercie son engagement et celui de Jean-Philippe Mauriceau, Laurent Leray et Thierry Meddahi, qui continueront à servir l'Éveil d'une autre manière. Nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnel concours de pétanque qui aura lieu le 26 mai à partir de 13h pour les inscriptions, toujours sur invitation. A noter : vide grenier de l'Éveil le dimanche 16 septembre.

Plus d'infos : lebenetiere.org

La Marchipontaine : le samedi 1^{er} septembre !



Cette 8^{ème} édition partira de plein jour par les Prés Moreau et les bords de l'Ognon vers un cheminement jusqu'à la Bénétière pour la grande boucle. Un ravitaillement commun aux deux circuits sera proposé au centre équestre de la Mône, et un autre le long de l'Ognon après la passerelle du parc de la Filée. Le retour nocturne se fera par le centre bourg via la Championnière et le quai des Romains.

Accueil en salle Gatien à partir de 18h30, pour deux circuits balisés et sécurisés. Départs libres entre 19h et 19h30 pour le 17 km, entre 19h15 et 20h pour le 11 km. Aucun départ en dehors de ces heures. Les organisateurs remercient les propriétaires des domaines traversés pour les autorisations de passage ainsi que nos partenaires économiques, artisans et commerçants locaux qui nous ont suivis dans cette nouvelle édition.

Réservation par bulletin d'inscription et chèque à faire parvenir avant le 29 août, dernier délai.

L'inscription préalable facilite l'organisation de la manifestation. Elle donne droit aux ravitaillements, au plateau-dîner (pierrade), vin non compris, et à une tombola. Les feuilles de route sont à récupérer le jour même, à l'accueil, référencées sous le 1^{er} nom inscrit.

Participation circuit et dîner : 9 €. Tarif réduit : 4 € pour les moins de 15 ans accompagnés.

L'inscription le jour même reste limitée en nombre et majorée : 10 € (5 € moins de 15 ans).

Préserveons l'environnement : les gobelets jetables sont exclus des circuits ! Apportez votre gobelet ou achetez-le sur place (spécial Marchipontaine) au prix de 0,50 €.

Pour votre sécurité, se munir d'une lampe électrique et d'un gilet

fluorescent ! Nouveauté 2018 : la présence d'un poste de secours salle Gatien et d'une trousse de secours sur ravitaillements.

La manifestation est coorganisée par les Marchipontains et le Comité des Fêtes, avec le concours des services techniques municipaux et la participation du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre. Bulletin d'inscription dans le Pont Saint Martin l'Actu de juillet ou téléchargeable sur le site : <http://usp.marchipontains.free.fr/> - Renseignements au 02 40 02 11 92 ou 06 81 01 68 09. Entre amis ou en famille, nous vous y attendons nombreux !

Assemblée générale le **vendredi 1^{er} juin** à 20h – salle Saint Martin.



Les Martin Chanteurs

Le chœur Martin Chanteurs est impatient de vous faire partager son bonheur de chanter des morceaux baroques et déjantés, connus ou moins connus, présentés en compagnie du chœur de l'université permanente de Nantes 2 et de l'ensemble musical Ostinato Sempre, spécialiste de l'époque baroque.

Il vous attend nombreux le samedi 26 mai à 20h30 en l'église de Pont Saint Martin. Et pour ceux qui n'auraient pas reconnu tout de suite le morceau de rap actuel qui s'est glissé dans notre répertoire (ou l'inverse ?), une deuxième chance sera offerte le samedi 16 juin à 20h30 dans la chapelle de la

clinique Saint Augustin de Nantes.

Elisabeth Osadtchy, chef de chœur, et Samuel Melsens, chef d'Orchestre, nous entraîneront tous ensemble dans leur visite joyeuse du XVII^{ème} siècle à la résonance si actuelle... par Jupiter !



La Roselière: les personnels se joignent de nouveau au mouvement national

Les personnels des EHPAD ont de nouveau manifesté jeudi 15 mars afin de réclamer plus de moyens et dénoncer les conditions de travail difficiles. En solidarité, le personnel de la Roselière a porté un brassard tout en assurant son travail, et s'est réuni aux portes de la maison de retraite au début de l'après-midi, en présence de membres du conseil d'administration, de familles et des résidents. Anne Madinier, directrice : « *Les embauches comme les budgets étant très encadrés et suivis, il faut savoir qu'il n'est pas possible pour un EHPAD d'embaucher de son fait du personnel supplémentaire alors que les besoins sont pourtant bien présents.* »

Mercredi 14 mars, un rapport sans complaisance sur les constats et porteur de propositions concrètes établi par une députée LREM et une autre de France Insoumise a été remis à la ministre de la Santé Agnès Buzin concernant l'état des EHPAD, en France : augmentation de la

perte d'autonomie et des besoins en soins des résidents, manque d'effectifs alors que les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses, difficulté de recrutement, épuisement, augmentation des accidents de travail et des arrêts maladie, stagnation voire régression des moyens financiers, etc...

Yves François, président de l'association la Roselière : « *Les constats et le diagnostic*

partagés doivent maintenant se traduire rapidement par une véritable politique Vieillesse, globale et qualitative, avec des modèles repensés d'accompagnement des personnes âgées, de financement et de tarification, avec une meilleure attractivité des métiers du grand âge (y compris salariale), comme le souligne également la FNADEPA. »



Joyeux Saint Martin

Le froid, le soleil, la brume et la neige nous ont accompagnés tout au long de la découverte de notre journée surprise. Visite, dégustation, repas dansant et spectacle ont rythmé cette journée en Anjou. Remerciements à tous nos fidèles adhérents pour leur participation.

Mardi 15 mai : « la Venise de l'Ouest »

Places disponibles pour cette sortie, contactez les responsables. Prix : 68 € par adhérent.

VOYAGES

- Les Pouilles **en juin** : paiement du

solde du voyage pour le 15 mai, dernier délai.

- Du **4 au 8 septembre** : Montauban, Albi, Toulouse (Site Airbus) et Cahors : en car.

- Du **9 au 14 octobre** : le Festival des Fanfares au Tyrol, en avion.

Attention : Pour ces 2 voyages les inscriptions sont ouvertes, soyez réactifs si intéressés. Pour le voyage en avion, il ne nous reste que quelques places.

Renseignements et programme à disposition au club des mercredis ou auprès de la présidente.

Évènements 2018 du FC Grand Lieu :

Soirée du club le **9 juin** à Pont Saint Martin.

MATCH DES SENIORS DU MOIS

Le **27 mai**, stade de Pont Saint Martin à 15h Seniors A contre Jeunes d'Erbray.

Le **13 mai**, stade de Saint Aignan de Grand Lieu à 15h Seniors B contre FC Coueron

Retrouvez toutes nos informations et suivez l'actualité du club sur notre site FC Grand Lieu ou sur notre page Facebook.

USP Qi Gong

Pour sa treizième année d'existence, l'USP Qi Gong va connaître quelques changements dans son offre de cours avec des créneaux supplémentaires.

À partir du mois de septembre, pour la saison 2018/2019 les cours seront les suivants :

- Lundi** de 10h30 à 12h, avec Jean-Jacques,
- Mardi** de 19h à 20h30, avec Lionel,
- Mercredi** de 10h30 à 12h, avec Jean-Jacques,
et de 19h45 à 21h15, avec Lionel,
- Samedi** de 9h à 10h30, avec André
et de 10h30 à 12h, avec Jean-Jacques.

Pour les adhérents souhaitant poursuivre, les réinscriptions se dérouleront impérativement le jeudi 14 juin lors d'une permanence du secrétariat. Pour les nouveaux adhérents, les inscriptions seront possibles à partir du vendredi 15 juin. Elles seront prises en compte après réception du dossier complet, et à hauteur des places disponibles dans chacun des cours.

Pour tout contact et renseignement, le secrétariat est joignable à usp.qigong@gmail.com, vous pouvez aussi consulter notre site internet uspqigong.free.fr, ainsi que notre page facebook : [facebook.com/usp.qigong](https://www.facebook.com/usp.qigong).

Ely Go Rit



L'association ELY GO RIT (créée en 2012) a pour but de venir en aide à des enfants atteints de leucémies ou de maladies rares.

Actuellement, elle s'investit principalement auprès d'Elyjah, originaire de Pont Saint Martin. Après une greffe de moelle osseuse acceptée, Elyjah a malheureusement développé une maladie rare, la sclérodémie (raidissement des muscles) qui l'oblige à se déplacer en fauteuil roulant. Il doit aussi subir des traitements médicaux et soins spécifiques. Afin de récolter des fonds pour aider financièrement Elyjah et ses parents dans des dépenses dues à la maladie (frais de soins non pris en charge, frais de déplacements, assistante de vie...), l'association a lancé de nombreuses manifestations (soirée dansante, vide dressing, tombola, balade moto...) faisant appel à votre générosité.



USP Tennis

CHAMPIONNAT

Plus que quelques semaines avant la fin des entraînements de la saison, le moment pour nous de faire le point sur cette belle année de tennis et de nous préparer à la prochaine. Nos équipes de championnat ont fait belle figure et nous sommes heureux de compter parmi nous des compétiteurs qui font honneur à l'esprit du club. Tous les résultats sont disponibles sur notre site dans l'onglet « Compétitions ». Un grand merci donc à tous les participants aux championnats pour leur présence et leur engagement, ainsi qu'à tous ceux qui ont donné de leur temps pour que l'USP Tennis fonctionne dans les meilleures conditions.

RÉ-INSCRIPTION ET INSCRIPTION

Concernant l'année sportive, quelques changements ont eu lieu au niveau de la FFT, comme la mise à jour mensuelle des classements, ainsi que le début de la saison sportive 2018/2019, qui sera avancé d'un mois, en septembre donc. Cette dernière information a un impact direct sur le fonctionnement des clubs, notamment dans leurs engagements auprès de la ligue.

La mise en place d'une saison nécessite beaucoup de préparation, ainsi qu'une visibilité précoce pour l'organiser. Afin de répondre le plus efficacement possible à vos attentes, nous demandons donc à chacun un petit coup de pouce en vous inscrivant avant le 1^{er} juillet au même tarif que la saison dernière. De même, tout dossier incomplet ne pourra pas être présenté à la ligue et la licence ne pourra être éditée. Les formulaires papiers d'inscription vous attendent dans le club house. N'oubliez pas de remplir le questionnaire de santé et/ou de fournir votre certificat médical en fonction de votre situation pour valider votre inscription.

Une journée portes ouvertes se déroulera le **samedi 23 juin** de 10h à 13h à la halle de tennis de Pont Saint Martin, vous pourrez y rencontrer les membres du club, vous informer et vous inscrire ou vous ré-inscrire.

DATES À RETENIR :

- Plateau enfant niveau balle rouge le **samedi 26 mai**
- Plateau enfant niveau balle orange le **samedi 2 juin**
- Assemblée générale le **14 juin**

www.usptennis.com - Fb : USP Tennis - Pont Saint Martin

Association Musique et Danse



Le gala de danse se déroulera à la salle le Grand Lieu de la Chevrolière, le **samedi 23 juin** à 20h et **dimanche 24 juin** à 15h.

Nous vous proposons ces dates pour la vente des billets : mercredis 16 et 23 mai de 18h à 19h30 au 3^{ème} Lieu. Le tarif reste à 6 €, seulement 4 places par famille (sauf si + de 2 enfants). Le mercredi 23 mai après 19h30 il sera possible, comme l'année dernière, d'acheter d'autres billets pour ceux qui le désirent.

Portes ouvertes aux cours de musique

Votre enfant souhaite prendre des cours de musique l'année prochaine ? Il hésite dans le choix de l'instrument ? Vous-même, vous hésitez ? Durant tout le mois de mai, vous pouvez assister aux cours de musique pour découvrir un instrument et son apprentissage, rencontrer les professeurs et vous faire une idée.

- **Violon** : lundi de 16h45 à 18h45
- **Trompette** : lundi de 15h45 à 17h15 et jeudi de 16h45 à 17h45
- **Trombone** : jeudi 17h45
- **Flûte traversière** : mardi de 15h30 à 17h et jeudi de 18h50 à 20h20
- **Piano** : jeudi de 17h à 19h30 et samedi de 9h30 à 12h30
- **Guitare** : lundi de 17h15 à 19h45 et samedi de 9h15 à 12h45
- **Atelier chant 7-11 ans** : jeudi de 17h45 à 18h45
- **Atelier chant 12 ans et +** : jeudi de 18h45 à 20h
- **Éveil musical** : mardi de 17h05 à 17h50 et de 17h55 à 18h40
- Classe passerelle entre éveil et formation musicale (enfants de CP) : jeudi de 18h à 18h50

Date à retenir : le spectacle de fin d'année aura lieu le **samedi 16 juin**.

Contact : musiquepsm@gmail.com

USP Basket

Tournoi amitié –vendredi 25 mai : Tournoi 3/3 de fin de saison pour nos équipes Seniors à U17, masculins et féminins, à partir de 19h, salle Gardin, inscription auprès d'Emilie Godard.



Samedi 26 mai : Tournois pour les U11 et U13 masculins et féminins.

Dimanche 27 mai : Tournois pour les U15 féminins et U17 masculins et féminins.

Réinscriptions : chaque licencié recevra courant juin son dossier par mail.

Renseignements/inscriptions : Dominique Godard
02 40 32 73 43 après 19h - godarddominique@wanadoo.fr

Site internet <http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>

Ciné-Concert 2 « Le Retour »

Le **samedi 26 mai** à 20h30, en salle Gatien, les musiciens de l'Élan vous attendent pour leur Ciné-Concert 2 « Le Retour ».

Pourquoi le retour ? Car la première édition a rencontré un tel succès que nous ne pouvions pas arrêter là ! L'orchestre d'harmonie prépare depuis septembre un répertoire de 14 nouveaux morceaux qui va vous rappeler des séries et films cultes. « Le gendarme de Saint Tropez », « Le jour le plus long », « Mission impossible », « L'agence tous risques », « James Bond 007 » entre autres seront mis à l'honneur. Les morceaux que nous vous interpréterons seront accompagnés de vidéos vous permettant de replonger dans l'univers du septième art. Les 50 musiciens de l'orchestre d'harmonie de l'Élan sont impatients de vous faire entendre leur travail et vous remercient également de venir si nombreux à nos concerts.

Entrée : 4 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Les rendez-vous de mai

du **30** avril au **4** mai
Stages Jeunes
organisés par l'USP
Basket
Salles Gardin et Coubertin, de
9h à 17h

du **2** au **4**
Stage
organisé par l'USP
Tennis de Table
Salle Gatien, de 9h à 17h

Samedi **5** Dimanche **6**
**Tournoi Tennis
multi-Chance féminin,**
organisé par l'USP tennis
Halles de Tennis et Coubertin, de
8h45 à 21h

Mercredi **8**
Commémorations
organisées par l'UNC
et la municipalité
Salles des fêtes, 11h

Repas
organisé par l'UNC
Salle saint Martin, 13h

du **10** au **13**
Voyage à Brockenhurst
organisé par
l'AREJ / Comité de Jumelage

du **16** mai au **30** juin
**Exposition atelier
d'écriture Fanzine,**
Salle d'Animations,
aux horaires d'ouverture
de la médiathèque. Voir p.6

Vendredi **25**
Tournoi 3/3 amitié,
organisé par l'USP Basket,
Salle Gardin, 18h30

Samedi **26** Dimanche **27**
Tounoi jeunes,
organisé par l'USP Basket
Salle Gardin et Coubertin,
de 9h à 20h30

Samedi **26**
Plateau rouge,
organisé par l'USP Tennis,
Halles de Tennis, de 14h à 17h

Concert,
organisé par l'Elan Fanfare
Salle Gatien, 20h30

Concert,
organisé par les Martin Chanteurs
Église, 20h30

Conseillère en immobilier I@D France



Que vous soyez en recherche d'un bien à acquérir ou d'un professionnel pour vous accompagner dans votre projet de vente, Céline Maisonneuve est à votre disposition sur Pont Saint Martin et ses environs.

Conseillère de proximité indépendante, elle saura mettre au service de tous son professionnalisme, sa disponibilité et sa connaissance du marché. La dématérialisation de l'agence via internet permet une visibilité optimale des annonces sur 200 sites immobiliers, des honoraires adaptés et l'accès à un large panel d'acquéreurs. « *Faire appel à mes compétences, c'est s'assurer un suivi personnalisé, chaleureux et de bénéficier de conseils avisés.* » commente Céline Maisonneuve. Une professionnelle à qui vous pouvez accorder toute votre confiance !

Contact : Céline Maisonneuve au 06 22 32 8456
ou celine.maisonneuve@iadfrance.fr

Anthony ROCA, orthopédiste- podologue



Depuis janvier, Pont Saint Martin compte parmi ses professionnels de santé un orthopédiste-podologue dédié à la fabrication sur mesure de semelles orthopédiques.

Anthony Roca a été formé à l'Ecole Supérieure d'Othopédie-orthésie-podologie de Bron, en région lyonnaise. Son cabinet est situé au 7, rue de Mairie, à quelques pas de la Poste et de la Mairie. Les consultations se font sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h. Un examen podologique minutieux avec étude de la posture sera réalisé puis, si besoin, une paire d'orthèses plantaires sera fabriquée sur mesure pour s'adapter parfaitement au patient. « *Nous passons la journée sur nos pieds et bien souvent ils sont maltraités dans des chaussures pas toujours bien adaptées. Celles-ci engendrent bien souvent des douleurs et des pathologies ayant des répercussions sur tout le corps. Mon rôle est de répondre aux demandes des médecins et des patients pour apporter à ces derniers un véritable soulagement. Les semelles orthopédiques agissent sur l'ensemble du corps.* »

Renseignements et prise de rendez-vous : Anthony ROCA,
7, rue de la Mairie - 06 46 52 90 39 - anthonyroca@hotmail.fr

Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIERS À DOMICILE

Soins à domicile 7 jours sur 7

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96

INFIRMIERS LIBÉRAUX

- Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82
- Morgan Langlais : 07 67 27 35 25

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h (état civil et formalités administratives uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 :

Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1^{er} et 3^{ème} mardi matin et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi.

Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
Mercredi 9 mai de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Conciliateur de Justice

Le vendredi 18 mai – Madame Sourdain – Mairie de Bouaye
Salle des permanences – 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,
- après 20h et le week-end, faire le 17.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Anaïs COLLET 18 rue de Lavau

Emma FAVEREAU 7 Impasse des Guifettes

Maxence COUDÉ 42 rue des Barres

Tracy BRILLAUD 5 Impasse du Clos des Sables

DÉCÈS

Jacques DERYCKERE